

Intergénération Bellevie à Bellevue

Quatre volontaires en service civique d'Unis Cité vont aller à la rencontre des personnes âgées, véritables mémoires vivantes du quartier de Bellevue, pour leur faire raconter leur quotidien d'hier et d'aujourd'hui, mais aussi imaginer demain. Ces rencontres prendront vie sous forme de visites hebdomadaires et d'activités partagées. Le projet Bellevie de Quartier, porté par Chambéry Alpes Habitat et la SAIEM de Chambéry, vise à développer un dialogue intergénérationnel libre et à créer des liens sociaux forts. Ces actions s'inscrivent dans le projet de rénovation urbaine du quartier de Bellevue.

Internet Lancement du site habiter-chambery.fr

Chambéry Alpes Habitat et la SAIEM de Chambéry vont lancer sous peu un nouveau site Internet dédié à la commercialisation de leurs biens immobiliers. Cet outil inédit vous informera des offres locatives, des opportunités d'accession à la propriété et des ventes HLM. Un support innovant et simple d'utilisation, afin de faciliter vos recherches immobilières dans Chambéry et sa métropole.



À saisir



ILLOT PILOTAZ

Appartement neuf au 2^e étage, 4 pièces, 79 m², 255 000 euros, prestations de qualité. L'avantage de vivre au calme sans renoncer à l'attractivité du centre-ville.
Contact : 04 79 71 88 50.

Location



Garages disponibles à la location

Joppet, la Calamine, Faubourg Montmélian, Saint Alban-Leyse...
À partir de 48 €/mois.
Contact : 04 79 69 95 60.

PAROLES DE LOCATAIRES

Je ne souhaite plus recevoir mon avis d'échéance papier, que dois-je faire ?

Ève, locataire d'un T1 à Chambéry

Vous pouvez consulter votre avis directement dans votre Espace Personnel sur le site de Chambéry Alpes Habitat ou de la SAIEM de Chambéry. D'autres services vous sont également proposés : paiement en ligne, consultation de votre compte locataire...

Pour tout renseignement, contacter votre agence.

➤ VOUS AVEZ UNE QUESTION, UNE REMARQUE, UNE INFO À PARTAGER ?

Contactez-nous au **04 79 71 99 99**



Apostrophe n°05 • Janvier 2016 • SAIEM de Chambéry & Chambéry Alpes Habitat • Le Cristal - 1 place du Forum 73025 Chambéry Cedex • Tél. 04 79 71 99 99 • www.chamberyalpeshabitat.com • www.saiemdechambery.com • Directeur de la publication : César Couturier • Création et mise en page : FX Com'Unik • Illustration : Gérard Margarito • Photos : Shutterstock, DR • Impression : FX Com'Unik, sur papier aux normes PEFC.

APOSTROPHE

LETTRE D'INFORMATION DES LOCATAIRES

DOSSIER

Loyer et charges, à quoi servent-ils ?



Loyer et charges, à quoi servent-ils ?



LE SAVIEZ-VOUS ?

Votre loyer vous permet de disposer d'un logement en bon état et d'un environnement agréable.



En tant que locataire, vous payez chaque mois un loyer et des provisions de charges. Comment ces sommes sont-elles utilisées par vos bailleurs ? À quoi servent-elles ?

Le loyer, principale source de revenus

Le versement des loyers représente environ 95 % des recettes de Chambéry Alpes Habitat et de la SAIEM de Chambéry, les 5% restants provenant de la promotion immobilière. Ces sommes sont en premier lieu consacrées aux remboursements des emprunts immobiliers. Une partie est affectée aux frais de fonctionnement et garantit une qualité de services et un cadre de vie agréable : communication avec les résidents, accompagnement des locataires en difficulté, médiation et concertation, réparations diverses. Finalement plus de 50 millions ont été réinvestis en 2015 sur le financement de constructions neuves et réhabilitation des habitations.

Pour ces raisons, votre loyer est réévalué chaque 1^{er} janvier sur la base de l'Indice de Référence des Loyers qui suit le coût de la vie. Cette revalorisation est nécessaire pour maintenir la capacité d'investissement sur le patrimoine de Chambéry Alpes Habitat et de la Saiem de Chambéry et sera respectivement de 0,02 % et 0,08 % en janvier 2016.

Et les charges ?

Les charges locatives (fixées par décret) correspondent aux dépenses mensuelles engagées pour le logement : consommations personnelles, charges collectives, impôts et taxes locatives. Une fois par an, vous recevez un bulletin de régularisation des charges, qui ajuste les provisions faites dans l'année à vos consommations réelles.

À savoir : avec des comportements adaptés, vous pouvez limiter vos charges ! (Lire Apostrophe n°4). N'hésitez pas à découvrir d'autres astuces à l'Eco appart, 37 square du Chablais à Chambéry. Il est ouvert à tous.

Comment payer son loyer et ses charges ?

- ▶ **Par prélèvement mensuel automatique :** à privilégier car fiable, sécurisé, il évite les oublis de paiement et le locataire en garde la maîtrise.
- ▶ **Par paiement direct en ligne** sur les sites internet de Chambéry Alpes Habitat ou de la SAIEM de Chambéry dans "Espace personnel".
- ▶ **Par chèque bancaire ou postal** adressé ou remis en main propre à l'agence.
- ▶ **Par mandat compte gratuit** dans les bureaux de Poste.

Quelle répartition des investissements ?



SAIEM DE CHAMBÉRY

Budget d'investissement pour 2015 : 24 277 K€

- Réhabilitation et renouvellement des composants : 2 465 K€
- Construction neuve : 16 951 K€
- Aménagement et accession : 4 861 K€

Budget consacré pour l'entretien du patrimoine : 2 041 K€



CHAMBÉRY ALPES HABITAT

Budget d'investissement pour 2015 : 26 311 K€

- Réhabilitation et renouvellement des composants : 11 853 K€
- Construction neuve : 11 369 K€
- Aménagement et accession : 3 089 K€

Budget consacré pour l'entretien du patrimoine : 5 862 K€